

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-346 du 18 Octobre 1982

portant nomination des Lieutenants-
Stagiaires et des Commissaires-Sta-
giaires des Forces Armées Populaires
du Bénin aux grades de Lieutenant et
de Commissaire de 2ème Classe pour
compter du 1er Octobre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 Mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin ;
- VU la Loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin ;
- VU le décret N° 81-377 du 29 Octobre 1981 portant nomination d'Adjudants-Chefs, d'Elèves-Officiers et d'Elèves-Commissaires aux grades de Lieutenant-Stagiaire et de Commissaire-Stagiaire des Forces Armées Populaires du Bénin pour compter du 1er Octobre 1981 ;
- SUR proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
- LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 6 Octobre 1982,

DECRETE :

Article 1er.- Les Camarades Lieutenants-Stagiaires et Commissaires-Stagiaires des Forces Armées Populaires du Bénin dont les noms suivent sont nommés respectivement aux grades de Lieutenant et de Commissaire de 2ème Classe pour compter du 1er Octobre 1982.

A - FORCES DE DEFENSE NATIONALE :

Lieutenants :

- AGBOGBO Ambroise
- EKI CHEGNON Boniface
- WINSALAS O. Honorat

.../...

- ADINGNI Cossi Eugène
- DOSSOU NONVIDE André
- AMOUSSOU A. Bénitho
- AGONKAN H. Alphonse
- HOUNGBO Etienne
- SONON Raphaël
- AGBAMATE A. Louis
- BOUKARY Aboudlaye
- TCHIBO Emmanuel
- TATE Rémy
- SAGBO Antoine
- BATOSSE Léonard
- ADEN Houessou
- ALOGNIKOU Antoine
- FAGLA Florent
- SALAOU Inoussa ;
- **LATOUNDI Idrissou**
- BIO NINGUI BA Kossiri
- TAMADAHO Gabriel
- NOUDOHOUNSI C. Albert
- BATCHEOUMBA S. Pierre
- OKE Soumanou
- TOKANNOU Miflisso
- LOKOSSOUGBO Damien ,
- AHANDESSI D. Christophe
- GOUDA Soumanou
- OROU YOROU Joseph
- **GNANVO L. Clément**

.../...

- ALOFA Lazare
- DOSSOU Siméon
- GONCALVES Jean-Marie
- HODE H. Gabriel
- HOUNGBEDJI O. Gbédohoun
- HOUANSOU Jonas
- QUENUM Aminatou
- DESSOUASSI Agnès
- GNANHO Samāï
- CAPO-CHICHI Gatien
- GBENOU G. Marc
- ABDOU L. Ganiou
- MAHISSI Raymond
- CHABI BOKO Chabi
- BIO MAMA Amidou

B - FORCES DE SECURITE PUBLIQUE :

Lieutenants :

- BANCOLE Jérôme Jean
- KOUDENOUKPO François
- DOSSAVI Urbain
- AGBOTON Zinsou
- CARRENA H. Louis
- SINTONDI H. Léonard
- MAMA TOURE Ibrahim
- DAGNONHOUEYON Barthélémy
- SEMEGAN Kocou
- DEGBE C. Célestin

.../...

- TOSSE Sébastien
- DANTON N. Valentin
- KIKI Victor
- BIO YIRO Jérôme
- SOGLO S. Casimir
- HOUNTIN K. Sèyèho
- AMETEPE Y. Sébastien

Commissaires de 2ème Classe :

- DEBADE Narcisse
- CHABI GUIYA Jean-Baptiste
- SOPOH Martin
- ACCROMBESSI François
- TRAORE DJOLIBA Djibril
- BOKO Cyprien .

Article 2.- Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 18 Octobre 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

.../...

Pour le Ministre des Finances absent,
le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique chargé
de l'intérim,



Armand MONTEIRO

Ampliations : PR 8 CC du PRPB 6 CAB/MIL 5 DSI 10 MDN 10 MF 6
PPC 2 autres Ministères 19 EMG/FAP-EMFDN-EMFSP 10 x 3 - 30 CPC 6
DFSP 4 Intéressés 67 SGG 4 SPD 2 IGE et ses Sections 4 DB-DCF-
DSDV-Trésor-DI 20 ANR 6 BN 2 UNB-FASJEP-DPE-DAJL-INSAE 10 DCCT-
ONEPI-Gde Chanc. 3 BCP 2 JORPB 1.-